

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

**DE\_2020\_011**

**Étude hydrogéomorphologique haute-Dourbie (PAPI) : choix du bureau d'études**

L'an deux mille vingt et le dix mars, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Henri COUDERC.

Étaient présents : Claude ALIBERT, Jean-Pierre ALLIER, André BOUDES, Bernard CASTANIER, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Jean-Claude FOURNIER, Simone GÉLY, Daniel GIOVANNACCI, Hubert GRANIER, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL

Étaient représentés : Pierre PANTANELLA par Gérard PRÊTRE, Bernard POURQUIÉ par Guy PUEL

Secrétaire de séance : Gérard PRÊTRE

Date de convocation : 28 février 2020

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 23	Présents : 17	Pouvoirs : 2
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Le président rappelle que l'action 1.6 « Réaliser une étude hydrogéomorphologique sur les secteurs à enjeux des bassins du Trévezel et de la Dourbie » est inscrite dans le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'intention 2019-2020 du Tarn-amont, labellisé en novembre 2018.

Le président indique que cette étude va permettre de produire une cartographie des zones inondables exploitables à l'échelle communale. Un atlas des zones inondables (AZI) avait déjà été réalisé en 2006 par les services de l'État. Cet atlas cartographie les zones inondables au 1/25 000<sup>e</sup> sur l'ensemble de ces deux sous-bassins versants du Trévezel et de la Dourbie. Le but recherché ici est d'affiner ce travail en réalisant une cartographie plus précise, au 1/5 000<sup>e</sup> voire 1/2 500<sup>e</sup> sur les secteurs à enjeux des communes de Trèves et de Dourbies. La cartographie produite permettra ensuite à ces communes de prendre en compte le risque d'inondation dans leurs choix futurs en matière d'urbanisme.

La consultation des bureaux d'études s'est déroulée du 6 février au 27 février 2020. Elle a fait l'objet d'une publication sur une plateforme spécialisée des marchés publics.

La proposition de la commission d'appels d'offres, réunie le 5 mars matin, est communiquée. Elle s'appuie sur le rapport d'analyse des offres, en fonction des critères de sélection indiqués dans le règlement de consultation.

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu sa délibération DE\_2019\_15 du 7 février 2019 relative au plan de financement de la présente étude ;

**Approuve** le rapport d'analyse des offres et décide de suivre la proposition de la commission d'appels d'offres ;

**Décide** de retenir l'offre du bureau d'études Gravellier-Fourcadier (Millau, 12), ainsi constituée :

Tranche ferme	Collecte et analyse des données existantes	1 200,00 € TTC
	Reconnaissance de terrain	2 700,00 € TTC
	Caractérisation de l'aléa par la méthode hydrogéomorphologique	6 000,00 € TTC
	Approche globale des enjeux	1 200,00 € TTC
	Rendu	1 800,00 € TTC
Options / Coûts supplémentaires	Réunion	600,00 € TTC
	Rapport imprimé	120,00 € TTC

**Rappelle** le plan de financement prévisionnel fixé comme suit :

Financeurs	Taux	Montant prévisionnel des aides
Région Occitanie	20% TTC	2 800,00 €
Autofinancement	80% TTC	11 200,00 €
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>14 000,00 €</b>

**Autorise** le président, après sollicitation des aides auprès des financeurs, à fixer le plan de financement définitif ;

**Précise** que l'autofinancement de cette opération, assimilée à une action de type 3 dont la charge revient à la communauté de communes membre concernée, sera directement pris en charge par les communes de Trèves et Dourbies par accord spécifique entre les parties ;

**Autorise** le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération, en particulier les documents du marché.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

**Le président, Henri COUDERC**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 11/03/2020  
et publié ou notifié  
le 11/03/2020